

SESSION PLÉNIÈRE DES 25 et 26 novembre 2021

Vœu sur le financement de la revalorisation des salaires dans les SAAD

Auteurs du vœu : Jonathan HOUILLOT - Laurence MERCIER - Marcel LE MOAL

Depuis le mois d'octobre, la revalorisation attendue des rémunérations dans la branche de l'aide à domicile s'est concrétisée par l'avenant 43.

Cette mesure permet en partie de répondre au Ségur de la santé qui avait permis une revalorisation des salaires des soignants dans les établissements de santé.

Pour autant, des questions se posent autour de son financement qui reposera progressivement sur les Départements.

Aussi, les élus départementaux demandent aux décideurs d'assumer le financement de cette mesure afin qu'elle n'impacte pas durement les usagers qui bénéficient des services d'aide à domicile.



Amendement proposé concernant le vœu sur le financement de la revalorisation des salaires dans les SAAD, présenté par M. HOUILLOT, Mme MERCIER et M. LE MOAL)

La formule suivante :

« Aussi, les élus départementaux demandent aux décideurs d'assumer le financement de cette mesure afin qu'elle n'impacte pas durement les usagers qui bénéficient des services d'aide à domicile »

Serait modifié selon la formulation suivante :

« Aussi, les élus départementaux demandent à l'Etat de restaurer les leviers fiscaux des Conseils Départementaux, indispensables pour concrétiser les choix politiques décidés par leurs assemblées, et de prendre une juste part au financement de mesures dont la nécessité est très largement reconnue

Plus généralement, ils demandent à l'Etat de se saisir du défi du vieillissement de la population et de la progression de la dépendance par une réforme ambitieuse du financement de la perte d'autonomie qui repose sur la solidarité nationale et, en conséquence, sur de nouvelles ressources publiques »

Amendement proposé par Caroline Roger-Moigneu et Armelle Billard

